

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le vendredi 6 mai 2011

SITUATION DE LA MAISON DE RETRAITE « LE BEAU SITE » DE TILLY-SUR-SEULLES

La Maison de retraite « Le Beau site » de Tilly-sur-Seulles est actuellement en cours de fermeture (Arrêté préfectoral daté du 5 mai 2011).

Cette fermeture provisoire d'un mois, qui prendra effet à compter du lundi 9 mai 2011, est une mesure d'urgence et de protection des personnes.

La capacité d'accueil de la maison était initialement de 28 lits, capacité ramenée à 19 lits le 18 février dernier pour des raisons de sécurité dans une aile du bâtiment.

A la suite d'une nouvelle visite le 15 avril dernier, l'Agence Régionale de Santé de Basse-Normandie et le Conseil Général du Calvados ont alerté le gestionnaire de la Maison de retraite sur la sécurité de cet établissement et la nécessaire mobilisation de ressources permettant d'assurer la prise en charge des personnes âgées.

Aucune suite concrète n'ayant été donnée par le gestionnaire, un arrêté d'urgence a été pris le 5 mai dernier.

L'ARS de Basse Normandie et le Conseil Général ont rencontré jeudi 5 mai en fin de journée les résidents et leurs familles ainsi que le personnel de l'établissement afin de les informer de cette décision et des mesures engagées.

L'ensemble des résidents est actuellement pris en charge et sera accompagné par les services de l'ARS et du Conseil Général du Calvados, afin d'être relogé dans d'autres établissements dans le meilleur respect de leur choix et de celui de leurs familles.

Si aucune amélioration des conditions de prise en charge n'est constatée dans les prochains jours, une procédure visant à la fermeture définitive de l'établissement sera entamée.

Contact

Claire Le Privé, responsable communication externe
T. 02 31 70 97 67 / Courriel : claire.le-privé@ars.sante.fr